République française MARNE



## SYNDICAT MIXTE ADEVA PAYS VITRYAT

Séance du 14 avril 2025

DE\_010\_2025

Finances - Contributions budgétaires

Membres en exercice: 22

Date de la convocation : 07/04/2025

Quatorze avril deux mille vingt-cinq à 09h30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la salle SALLE SIMONE DE BEAUVOIR - VITRY

LE FRANCOIS sous la présidence de Daniel FONTAINE

<u>Présents</u>: Eric CHAVEROU, Denis DEMARCHE, Romain DESANLIS, Daniel

FONTAINE, Jean-Pierre FORMET, Claude GUICHON, Caroline ISSENHUTH, Sylvain LANFROY, Alain PAUPHILET, Jean-Louis ROYER, Marylène SIMONNET,

Pascal TRAMONTANA

Pour: 12 Contre: 0

Votants: 12

Abstentions : 0

<u>Présents non votant :</u> Charles DE COURSON, Brigitte HANSE, Florence

LOISELET, Sébastien MIRGODIN

Représentés :

**Excusés :** Cédric CHEVALIER, Christelle COLSON, Pascal ERRE, François GSELL,

Djilali GUERZA, Olivier MALOU

<u>Absents:</u> Bernard AUBRY, Jean-Pierre BOUQUET, Pascale CHEVALLOT, Corinne DAHERON, Olivier DELCOMBEL, Jacky DESBROSSE, Thibaut DUCHÊNE, Hugues GERARDIN, Dominique HAUTEM, Mickael JACQUEMIN, Daniel STOLL, Sylvian

VALOTA

Secrétaire de séance : Jean-Louis ROYER

## Objet : Finances - Contributions budgétaires - DE\_010\_2025

Suite au budget primitif précédemment adopté, il convient de voter les montants des contributions budgétaires 2025.

## Le comité syndical

Vu l'article 13 des statuts du Syndicat relatif aux recettes,

Vu la délibération de ce jour adoptant le budget primitif 2025,

## Propose:

• De définir le montant des contributions budgétaires 2025 comme suit :

Etablissement Public	<b>Population</b> <b>1<sup>er</sup> janvier 2025</b> (MAJ décembre 2024)	Cotisation totale (4€/hab)
CC Vitry Champagne et Der	23 418	93 672 €
CC Perthois Bocage et Der	5 574	22 296 €
CC Côtes de Champagne et Val de Saulx	11 385	45 540 €
Total	40 173	160 692 €

- D'autoriser le lancement de l'appel à participation par tiers en Avril, Juillet et Octobre de l'année 2025,
- D'autoriser le Président à signer les documents administratifs nécessaires à cette procédure.

Fait et délibéré à la (au) SALLE SIMONE DE BEAUVOIR - VITRY LE FRANCOIS Le 14 avril 2025 Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président, Daniel FONTAINE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le \_\_\_ / \_\_ / 20\_\_\_ et publié ou notifié le \_\_\_ / \_\_ / 20\_\_\_